Assemblée Générale annuelle 2026

vendredi 13 novembre 2026 – 19h30 – MJC Amplepuis

PV rédigé par Blandine Gibier, secrétaire

Début de l'Assemblée Générale à 19h45

<u>L'ordre du jour :</u>

- Bilan moral et financier
- Les projets et perspectives 2026/2027
- Échanges
- Renouvellement du bureau
- Votes
- Tirage de la tombola !

16 personnes présentes dont 11 avec adhésion en cours
2 personnes représentées (pouvoirs)

<u>Accueil-introduction AG :</u>
Mathieu Benoît introduit l'AG :
Dans un contexte de forte hausse du coût des carburants et épisodes successifs de canicules de l'été 2026, l'association grandit, dans un espace sur la mobilité qui ne contenait rien.

<u>Bilan moral et financier :</u>
Etienne Leclerc présente le **bilan d'activités** de l'association *(cf présentation diapos 4-14)*
avec des actions de :

- Sensibilisation : partenariat RVR, Cyclistes brillez (on recommence en 2026 sur 3 sites), Atout prévention Rhône-Alpes, écoconduite (entreprise, tout public/3CHB, 2 conférences)
- Mise en place de solutions
- Plaidoyer

Amélie Lebaron présente le **bilan financier** de l'association *(cf présentation diapos 16-18)*

- Rappel historique : embauche d'un salarié possible en 2025 à l'aide du fond 1 % pour la planète
- Mais absence de réponses positives à appels d'offres ont conduit à licencier le salarié en avril 2026 afin de maintenir l'existence de l'association.

Dans ce même contexte :

- Choix de l'association de se séparer du prestataire Rydge en charge comptabilité et gestion RH (4000€) et investissement bénévole sur outil de gestion BasiCompta.

- Investissement dans un outil d'aide à la recherche de subvention OuiSub
- Montage d'un partenariat avec la MJC d'Amplepuis pour :
    - hébergement de l'association par la MJC avec transfert du siège social de l'association dans ces locaux (cf Votes)
    - mise à disposition du matériel obtenu auprès de la Fondation de France par l'association, à la MJC (partage d'un photocopieur, mise à disposition d'un ordinateur)

Perspectives 2026-2027

Octobre 2026 :

- Meilleur visibilité sur les financements et ressources de l'association
- Le fort investissement dans la recherche de financement et partenariats porte ses fruits.
- Ré-embauche salarié le 1er octobre 2026 à mi-temps, avec une gestion RH et comptabilité bénévole.
- Visibilité croissante de l'association permet de rentrer en contact avec des acteurs majeurs des mobilités sur le territoire : réunion programmée avec le Sytral

Orientations et projets à financer *(cf présentation diapo 20) :*

- Projet Ateliers : Animation pour un accès à la mobilité alternative à la voiture solo en territoire rural, tous publics :
- Permanences Mobilités : À réaliser sur du temps financé (salarié) ou bénévole en privilégiant les communes sans car ni train (concerne 19 communes sur 31 sur le territoire de la COR)
- Projet Vélis :Arrivée de plusieurs Vélis actifs 25 km/h dès janvier 2026, puis possiblement de Vélis actifs et passifs 45 km/h au printemps . Un financement ANCT à confirmer pour 3 ans d'expérimentation de l'usage des Vélis sur le territoire rural et petite montagne : quels usages, quel modèle économique pour des Vélis accessibles.

Question (Marc Jedliczka) Quel lien avec l'asso de Eric Malatrais - Transport d'utilité sociale (mobilité solidaire en beaujolais vert) ?
Réponse EL → pas de rencontre programmée ou de travail commun mais échanges possibles.

- Proposition que Le siège social de La Transporterie soit déplacé au 10, rue de Belfort 69550 Amplepuis, suite au partenariat réalisé avec la MJC.
- Travail associatif à ré-organiser *(cf présentation diapo 20)*

Votes :

11 votants présents et 2 pouvoirs
Sur 13 bulletins de vote :

- Bilan moral : approuvé 13 voix
- Bilan financier : approuvé 12 voix + 1 abstention
- Transfert siège social de l'association à la MJC d'Amplepuis : approuvé 13 voix
- Élection CA : Benoît Mathieu (13 voix), Gibier Blandine (13 voix), Jedliczka Marc (12 voix et 1 abstention), Le Baron Amélie (13 voix), Peschot Jean (13 voix)

Information lancement du financement participatif Véli des sapins :

- à partir du 16 novembre 2026 : appel à financement en amont du Calendrier de l'avent Terre d'Oc => 1€ versé amène +1€ du 1 % pour la planète
- Rappel : La Transporterie est d'intérêt général (60 % des dons peuvent être déduits des

impôts)

<u>Fin d'AG avec le tirage de la tombola</u>

10 lots distribués après tirage au sort :

- Kit éclairage vélo (don)
- 3 badges La France cyclable 2030 (FUB)
- Porte-clef La Transporterie
- Autocollants La Transporterie
- Gilet fluo La Transporterie
- Casque vélo (don)
- Abonnement magasine des véli INVD (webzine)
- Tour de veli en 2027 sur chaque engin disponible
- Abonnement Vélo Cité (papier)
- Vélo adulte (don)

Fin de l'assemblée générale à 21h30